



Comité de parents du Centre de services scolaire des Découvreurs 2024-2025

Le 7 mai 2025, 19 h 30

En présentiel à la salle La Chapelle ou en virtuel via Teams

Procès-verbal de la 7^e rencontre

Étaient présents (en gras)

DÉLÉGUÉ

Mme Catherine Vaillancourt

Mme Mylène Renaud

Mme Patricia Béland

Mme Jouini Faten

Mme Sophie Lépine Zaruba

Mme Clémence Morin

Mme Geneviève Charest

Mme Viviane Blanchette-Dimbeko

Mme Valérie Savard

Mme Audrey Lamontagne

Mme Mélanie Lahaie

M. Jérôme Collard-Proulx

Mme Micheline Koné

M. Karl-Alexandre Jahjah

Mme Caroline Trottier

M. Sébastien Pomerleau

Mme Mélanie Bédard

Mme Noémie Lavallée

Mme Julie Fecteau

M. Martin Corbeil

M. Christian Lavoie

Mme Fanja Lucie Raharinoro

M. Steve Fortier

M. Denis Lefrançois

Mme Marie-Pierre Lamarche

M. Stéphane Lapierre

Mme Maxime Dandois-Fafard

3 autres membres du public

ÉCOLE

École d'éduc. Internationale Filteau

École Des Cœurs-Vaillants

École Des Hauts-Clochers

École du Campanile

École Fernand-Seguin

École L'Arbrisseau

École L'Étincelle/Trois-Saisons

École Le Ruisselet

École Les Bocages

École Les Primevères/Jouvence

École Les Sources

École Marguerite-d'Youville

École primaire Notre-Dame-de-Foy

École Sainte-Geneviève

École Saint-Louis-de-France

École Saint-Mathieu

École Saint-Michel

École Saint-Yves

École Madeleine-Bergeron

École Des Pionniers

Collège des Compagnons

École De Rochebelle

Polyvalente L'Ancienne-Lorette

Représentant EHDA

Directrice générale par intérim

Président du conseil d'administration du CSS

Membre du public

SUBSTITUT

Mme Anne-Laure Rollin

M. Simon Mélançon

Mme Geneviève Dupuis

Mme Gitane Boivin

Mme Marie-Josée Laprise

M, Alexandre Dal-Pan

Mme Reine Victoire Foubue

Mme Marie-Claude Tardif

Mme Alexandra Lavallée

Mme Delphine Talamona

Mme Marie-Claude Bouchard

Mme Geneviève Banon

M. Félix Dugas

M. Martin Fournier

M. Mehieddine Harzallaoui

M. Philippe Masse

M. Dominique Turmel

Mme Isabelle Langlois

Mme Pascale Bertrand

Mme Cynthia Cliryx

Mme Julie Baribeau

M. Hedi Kaffel

Mme Julie Thompson-Bernier

1. Ouverture

1.1. Mot de bienvenue

M. Sébastien Pomerleau souhaite la bienvenue aux membres du comité de parents et constate qu'il y a quorum.

1.2. Adoption de l'ordre du jour du 9 avril 2025

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

1.1. Mot de bienvenue

1.2. Adoption de l'ordre du jour du 7 mai 2025

1.3. Adoption et suivis du procès-verbal du 9 avril 2025

2. Interventions du public

2.1. Maxine Dandois-Fafard – Agrandissement du Collège des Compagnons

3. Reconnaissance de l'engagement de Julie Baribeau

4. Élections et nominations

4.1. Désignation des membres parents d'un élève au conseil d'administration du CSS

5. Consultation et information du centre de service scolaire

5.1. Information de la direction générale

6. Ateliers d'échange

7. Information des représentants et des comités

7.1. Présidence

7.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS

7.3. Représentant du comité consultatif des services aux EHDAA

7.4. Déléguées à la Fédération des comités de parents du Québec

7.5. Autres représentants et comités

8. Interventions des membres

9. Fermeture de la séance

9.1. Prochaine réunion – 4 juin 2025

9.2. Levée de la séance

Il est proposé par Mme Noémie Lavallée, appuyée par Mme Catherine Vaillancourt d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

1.3. Adoption et suivis du procès-verbal du 12 mars 2025

Il n'y a aucune modification au procès-verbal.

Il est proposé par Mme Clémence Morin, appuyée par Mme Julie Fecteau d'adopter le procès-verbal tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal.

2. Interventions du public

Mme Dandois Fafard mentionne que l'agrandissement de l'école des Compagnons est nécessaire mais qu'elle ne devrait pas se faire au détriment du boisé des Compagnons pour des raisons écologiques et de santé. Elle trouve que le stationnement du collège, qui n'est pas plein, pourrait servir de base pour l'agrandissement sans toucher au boisé et donc, sans perte nette de biodiversité.

3. Reconnaissance de l'engagement de Julie Baribeau

Dans le cadre de la semaine de l'engagement parental, le comité de parent souligne l'engagement de Mme Baribeau sur la sensibilisation des acteurs du milieu scolaire quant aux effets de l'utilisation des écrans chez les élèves. M. Pomerleau fait la lecture d'un texte pour reconnaître la contribution de Mme Baribeau et lui remet également le certificat pour le prix argent.

4. Élection et nomination

4.1. Désignation des membres parents d'un élève au conseil d'administration du CSS

Il est proposé par Mme Catherine Vaillancourt, appuyée par M. Philippe Masse de nommer Sébastien Pomerleau comme président d'élection et Mme Marie-Pierre Lamarche comme scrutatrice.

Pour le district Centre-ouest, une seule personne a posé sa candidature, soit Mme Clémence Morin. Il déclare Mme Morin élue par acclamation.

Pour le district Nord, aucune candidature n'a été reçue au premier tour. Au 2^e tour, il a reçu la candidature d'un parent du district Nord, M. Martin Trudel, et la candidature d'un parent du district Ouest, M. Denis Lefrançois. Après vérification avec la secrétaire générale, la candidature de M. Lefrançois n'était pas éligible. Ainsi, il déclare M. Trudel élu par acclamation.

5. Consultation et information du centre de service scolaire

5.1. Information de la direction générale

Le ministère de l'Éducation a mis sur la glace tous les programmes de lancement d'entreprise dans les centres professionnels. Cette situation affecte le CSS, car c'est un programme florissant au

centre professionnel Maurice Barbeau. Ainsi, le programme ne sera pas actif en 2025-2026, ce qui implique de relocaliser des enseignants et une importante perte de financement. La décision du ministère provient d'enquêtes de l'UPAC. Jusqu'à présent, l'UPAC n'a pas enquêté sur le CSS des Découvreurs.

Le CSS est sur le point de pouvoir confirmer les groupes spécialisés dans les écoles. Les comités d'admission viennent de terminer leur travail et les parents devraient être informés bientôt. Cette année, il devrait y avoir 3 classes spécialisées supplémentaires dont une classe de TSA au primaire et deux au secondaire. Ce sont des classes à effectifs réduits, donc cela crée de la pression sur le budget.

Il y a eu annonce d'une nouvelle coupure, il s'agit d'un gel des quantités d'heures travaillées. Le CSS a reçu une quantité maximale d'équivalent heures-temps complet pour l'année. Pour cette raison, le CSS devra réduire la quantité de maternelles 4 ans puisque c'est la marge de manœuvre dont le CSS dispose étant donné que la scolarisation des 4 ans n'est pas obligatoire. Le nombre de classes de maternelle 4 ans n'est pas arrêté, mais 6 classes sont envisagées actuellement par rapport à 10 voilà quelques mois.

Les élèves qui étaient dans les classes Grandiose sont retournés dans les écoles. Toutefois, il y a un nouveau modèle pour accueillir ces élèves. Mme Lamarche propose de présenter prochainement l'accompagnement qui sera offert aux écoles qui reçoivent ce type d'élèves.

Pour l'école Legendre, il y a eu des discussions avec la ville et il y a maintenant un terrain d'identifier. Les analyses pour vérifier que le projet d'école est possible sur ce terrain sont presque terminées. Si le CSS peut finaliser le projet rapidement, l'ouverture pourra être envisagée pour 2028.

Concernant l'agrandissement du Collège des Compagnons, M. Jérôme Collard aimerait connaître l'échéancier et si le comité de parents sera informé de la position du CSS par rapport à l'impact sur le boisé. Mme Lamarche répond que les discussions sont presque terminées. Elle confirme que les classes modulables doivent être installées à temps pour la rentrée 2026.

Sur les 4 scénarios évalués initialement, deux ont été écartés en raison d'impact environnemental trop important. Sur les deux scénarios restants, un des scénarios est entièrement sur le stationnement avec les classes modulaires devant l'école (22 classes sur le long qui prennent l'espace devant l'école) et l'autre scénario a un impact sur le boisé. C'est ce scénario qui circule en ce moment et qui suscite du mécontentement. Mme Lamarche mentionne que le projet sans impact environnemental a plusieurs côtés négatifs au niveau de la vie de l'école et des coûts, dont le déplacement de l'œuvre d'art de Cooke et Sasseville, le déplacement du hall d'entrée à travers les classes modulaires, la démolition d'une classe au 2e étage et de la classe artistique et la construction d'un corridor surdimensionné. Selon Mme Lamarche, le projet sans impact environnemental n'est pas la bonne solution au niveau de la vie des élèves. La section où il y a le milieu humide et le sentier où les gens font leurs activités ne sont pas touchés par le projet étudié. L'impact concerne 157 arbres non matures puisque cette section du boisé avait déjà été coupée lors de la construction de l'école. Cela représente moins de 2% du boisé. Le CSS est en réflexion sur une compensation de la perte environnementale.

M. Jahjah questionne Mme Lamarche sur le retrait des autobus nolisés vers le Collège des Compagnons. Mme Lamarche répond que le CSS fait valoir auprès de la ville et du RTC les impacts que cela peut avoir en termes de sécurité et d'amoncellement de jeunes. La décision relève de la ville, mais n'est pas arrêtée. Le CSS espère que la ville trouvera une autre solution ou proposera des alternatives.

6. Ateliers d'échange

Regroupés en atelier, les parents ont discuté de l'un ou l'autre des sujets suivants : la levée de l'interdiction des noix et des arachides à l'école, les sujets de consultation des parents ou des élèves par les conseils d'établissement, l'ouverture de l'école à la participation des parents à l'école.

Certains constats feront l'objet de suivis dans de prochaines rencontres.

7. Information des représentants et des comités

7.1. Présidence

Les parents sont invités le 3 juin prochain à la projection spéciale du film « Screenagers » au Collège des Compagnons suivi d'une période d'échanges animée par M. Simon Duguay, enseignant d'éducation aux médias à l'école secondaire de Rochebelle.

Les parents du comité de parents et du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ont été sondés pour connaître leur intérêt sur les conférences proposées par UMR Synergia pour la saison 2025-2026. Les conférences dont les parents sont les plus intéressés sont :

- Le stress et l'anxiété : mieux comprendre pour mieux soutenir mon enfant
- Gérer les comportements difficiles : portrait de pratiques exemplaires pour l'école et la maison
- Que l'enfant ou l'adolescent soit victime, vecteur d'intimidation ou témoin, comment les parents peuvent-ils prévenir et intervenir?
- Comment soutenir le développement et la réussite de mon enfant face aux expériences de vie difficiles?
- 5 pistes d'actions pour interagir avec son enfant afin de l'aider à se fixer des buts et à les atteindre

Mme Clémence Morin a animé la rencontre du cercle des présidents du 16 avril dernier. Les sujets discutés sont la relève de la présidence, l'assemblée générale des parents et les règles de régie interne. Les trois sujets de discussion se sont entrecoupés et elle a entre autres noté que certaines écoles ont des règles qui restreignent le nombre d'années qu'un parent peut avoir comme mandat et que ça peut amener des problèmes de relève. Au niveau de l'Assemblée générale des parents, il y avait une variété au niveau de la place prise par la présidence par rapport à la direction pour l'organisation de l'assemblée. Certaines écoles favorisent la participation en offrant le service de garde pendant l'assemblée ou en combinant avec des activités de la rentrée.

7.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS

Une rencontre extraordinaire s'est tenue en avril pour permettre l'ajout de directions adjointes dans les écoles et approuver des contrats.

7.3. Représentant du comité consultatif des services aux EHDA

La dernière rencontre a eu lieu au Collège des Compagnons pour voir les installations dédiées à l'adaptation scolaire. Les cours d'été ont été abordés également pour les élèves en difficulté. Il y a eu discussion sur les modifications aux règles de désignation des parents au comité et les modifications ont été favorablement reçues.

Il y a une conférence le 15 mai à 19h par une notaire sur le passage à la vie adulte pour les enfants qui n'auront pas nécessairement le statut d'adulte. La conférence sera sur Teams. L'invitation a été lancée aux parents concernés, mais il pourrait y avoir possibilité pour d'autres parents de se joindre.

7.4. Déléguées à la Fédération des comités de parents du Québec

Il y a plusieurs postes en élection à la FCPQ.

Fanja a fait partie d'un balado enregistré par la FCPQ.

7.5. Autres représentants et comités

Aucune rencontre n'a eu lieu.

8. Interventions des membres

Un parent mentionne que sa direction lui a parlé d'un conférencier sur l'intimidation qui semblait assez polarisant. Il s'agit de Alain Pelletier. Ce parent souhaite connaître l'avis de personnes qui ont déjà assisté à l'une de ces conférences.

9. Fermeture de la séance

9.1. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 4 juin 2025.

9.2. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.